



Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 15 juillet 2026, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet du règlement numéro 710-2026 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le projet de règlement a pour effet d'accroître le contrôle de la qualité des constructions strictement pour les projets intégrés de type commercial et industriel.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 août 2026 à 19h00 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, J0K 1A0.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, J0K 1A0.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 22^e jour du mois de juillet 2026.

Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière